



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 18 décembre et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 28

Présents : 25

Représentés : 2

Absents : 3

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Patrick BOURGEOIS, M. Alain CAMPION, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, M. Vincent GELAS, M. Gilbert GROS, Mme Lysiane GUIRAL, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Bernard LITAUDON, Mme Muriel LUGA GIRAUD, M. Jean-Michel LUX, M. Guy MORILLON, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, M. Marc TATON, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marielle THOMAS, M. Serge VARVIER, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,
Étaient absents : Mme Gisèle RAPENNE (pouvoir à M. Maurice VOISIN), Mme Sandrine MERAND, M. Nicolas ZIELINSKI (pouvoir à Mme Marielle THOMAS),
Secrétaire de séance : M. Alain CAMPION

N°2018/12/18/03-FIXATION DES TARIFS DES GITES DE LA CALONNE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Vu la délibération n° 2017/05/30/19 du 30 mai 2017 fixant les tarifs des Gîtes de la Calonne,

Vu la délibération n° 2017/12/19/04 du 19 décembre 2017 instaurant d'un tarif supplémentaire « longue durée »,

Vu l'avis de la Commission Tourisme en date du 26 novembre 2018 et de la commission Finances du 3 décembre 2018,

M. VOISIN, Président de la Commission Tourisme, propose de modifier les tarifs pour les Gîtes de la Calonne, pour les adapter aux constats observés durant la première année de fonctionnement.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

FIXE les tarifs des Gîtes de la Calonne, applicables **à compter du 1^{er} janvier 2019**, selon les tableaux suivants :

LOCATION DES GITES	Gîte 2 pers Le Moulin 1 Le Moulin 2 Le Lavoir	Gîte 4 pers Le Moulin 3	Gîte 6 pers Le Ruisseau 2 Le Ruisseau 3 Le Ruisseau 4 Le Ruisseau 5	Gîte 8 pers Le Ruisseau 1
Du lundi au jeudi de mai à septembre :				
Tarif 1 nuit HT	60 € HT	70 € HT	80 € HT	105 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	66 € TTC	77 € TTC	88 € TTC	115.50 € TTC
Du lundi au jeudi d'octobre à avril :				
Tarif 1 nuit HT	50.00 € HT	60 € HT	70 € HT	90 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	55.00 € TTC	66 € TTC	77 € TTC	99 € TTC
Du vendredi au dimanche - Jours fériés - Veilles de jour férié :				
Tarif 1 nuit HT	65 € HT	80 € HT	90 € HT	120 € HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	71.50 € TTC	88 € TTC	99 € TTC	132 € TTC
Tarif 2 nuits HT	130 € HT	160 € HT	180 € HT	240 € HT
Tarif 2 nuits TTC (tva 10%)	143 € TTC	176 € TTC	198 € TTC	264 € TTC

- Une location minimum de 2 nuits est instaurée et exigée :
- pour tous les week-ends entre le 1^{er} mai et le 30 septembre (du vendredi au dimanche inclus)
 - tous les jours fériés de l'année (veille ou lendemain au choix du locataire)

À partir de 4 nuits et jusqu'à 9 nuits consécutives par gîte :
10% de remise sur le prix HT de la location
À partir de 10 nuits par gîte : (soit consécutives soit non consécutives par cycle de 15 jours)
30% de remise sur le prix HT de la location

AUTRES PRESTATIONS	Tarif HT	Taux TVA appliqué	Tarif TTC
Location de la salle « La Confluence » + cuisine par jour	250.00 €	20 %	300.00 €
Location de la salle « La Confluence » + cuisine dès la 2 ^{ème} journée de location par jour	150.00 €	20%	180,00 €
Location de la salle « La Confluence » + cuisine par demi-journée, pour les entreprises, en semaine uniquement	150.00 €	20%	180,00 €
Tarif combiné 9 gîtes et salle « la Confluence » 2 nuits / 2 jours en week-end, incluant un forfait ménage global :			
location des 9 gîtes	1 400.00 €	10%	1 540.00 €
location de la salle « la Confluence »	550.00 €	20%	660.00 €
TOTAL			2 200.00 €
forfait linge de toilette par séjour et par personne	3,50 €	20%	4,20 €
forfait draps 1 place par séjour et par personne	6,00 €	20%	7,20 €
forfait draps 2 places par séjour et pour 2 personnes	7,50 €	20%	9,00 €
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 2 places	22.50 €	20%	27.00 €
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 4 places	25.00 €	20%	30.00 €
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 6 places	30.00 €	20%	36.00 €
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 8 places	37.50 €	20%	45.00 €
forfait frais de remise en état en cas de manquement partiel ou total du nettoyage prévu dans le Règlement intérieur	100,00 €	20%	120,00 €

PRECISE que toute réservation confirmée avant et jusqu'au 31 décembre 2018 inclus se verra appliquer les tarifs en vigueur, à savoir ceux de 2018, et que les soldes inhérents à ces réservations ne seront pas modifiés au moment de leur paiement, même si ceux-ci interviendront en cours d'année 2019.

RAPPELLE que la taxe de séjour en vigueur (en 2019 fixée pour les meublés de tourisme 2 Étoiles à 0.66€) n'est pas comprise dans ces tarifs et doit faire l'objet d'un paiement complémentaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 18 décembre 2018

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication/et ou notification le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

2 0 DEC. 2018

2 0 DEC. 2018

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

